

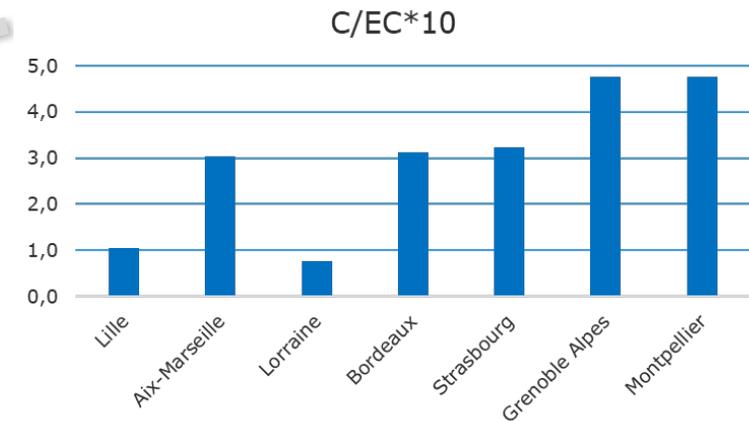
Université
de Lille 2022

***La recherche à
l'Université de Lille - 2022***

Document de travail

Vers un nouvel établissement, pour poursuivre l'ambition d'une grande Université de Lille

- Une université inclusive, forte de ses 75 000 étudiants et 7000 personnels.
 - Un pôle universitaire de visibilité internationale, qui associe toutes les forces du site.
 - Une thématique centrale, la transition globale, qui commence à être reconnue.
 - Une progression initiée par la fusion des 3 universités et accompagnée par l'ISITE ULNE, à la fois pour la recherche et la formation.
 - Des faiblesses identifiées : taux d'encadrement des étudiants insuffisant, moyens financiers limités par la masse salariale, présence insuffisante des EPST, peu de domaines scientifiques où nous sommes leaders
 - Des perspectives : nous renforcer grâce aux partenariats, pérenniser les moyens de l'ISITE, devenir plus efficaces via la subsidiarité,...
- ... pour poursuivre la dynamique de progression,
... pour attirer les meilleurs enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants,
... pour offrir les meilleures formations à nos étudiants,
... **pour être fiers de construire notre Université de Lille !**



Une étape : ULille-2022

- Créer un établissement expérimental pour associer les partenaires écoles à l'Université de Lille.
 - Présenter le projet ULille-2022 au jury international (14-21 janvier 2022).
 - Un « grand » établissement, de stature internationale, nécessite une gouvernance efficace et stratégique, d'où la volonté de déléguer des compétences au plus près des usagers.
- => Poursuivre la mise en œuvre de la subsidiarité initiée dans ULille.
- => Une mise en œuvre progressive, de 2022 à 2027.

TITRE III : STRUCTURATION DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Article 38 : Principes de structuration

L'Université de Lille s'organise à partir de ses composantes et de ses unités de recherche, ces dernières étant associées à une ou plusieurs composantes. Elles en constituent l'armature, garante de l'articulation formation/recherche.

Les principes de décentralisation et de subsidiarité régissent l'exercice des compétences entre le niveau central de l'université et ses composantes.

ULille-2022: Stratégie de recherche (Contrat quinquennal avec le MESRI)

Transition vers une
santé de précision

Innovier
au service d'une
planète en mutation



Le numérique
au service de l'humain

Cultures, sociétés
et pratiques
en mutation

- Objectif 1 : Consolider la différenciation thématique
 - Clusters thématiques
 - Ingénierie de projets experte
 - Les partenariats internationaux d'excellence (en lien avec axe 4)
- Objectif 2 : Renforcer l'attractivité
 - Renforcement du potentiel de recherche
 - La participation des chercheurs à la formation
 - La formation par la recherche (en lien avec l'axe 2)
 - Des plateformes qui contribuent à la différenciation et à l'attractivité
- Objectif 3 : Accroître les activités de valorisation socio-économiques et l'entrepreneuriat
 - S'appuyer sur le pôle ingénierie, développer les plateformes technologiques
 - Écosystème de valorisation (SATT, pôles, incubateurs...) => vers un PUI ?
 - Création d'entreprises : pré-incubateur, CRCT
 - Formations à l'entrepreneuriat
- Objectif 4 : Assurer la diffusion des savoirs, renforcer la valorisation sociétale
 - S'inscrire résolument dans la dynamique Open access
 - Dialogue science-société
- Objectif 5 : Un pilotage agile
 - SI Recherche : Activités partenariales
 - Optimisation de la gestion des UR (carte achat...)



Les CODIR



- Elaborent et instruisent les décisions soumises aux conseils
- Le CODIR élabore la stratégie générale de l'ULille-2022
- Le CODIR est alimenté par les réflexions et propositions des CODIR-Recherche, CODIR-Formation, CODIR-RI
- Les CODIR R/F/RI sont animés par les VP, y participent a minima les vice-doyens (composantes) et directeurs de la recherche/études/rerelations internationales (établissements-composantes)+ personnes aux fonctions spécifiques.

CODIR :

Présidence, Directions de composantes et établissements-composantes,

CODIR élargi : + partenaires (EPST, CHU, IPL), partenaires ext (écoles, collectivités,...)

CODIR recherche : VPR, 14 VD-R/Dir-R, 4 resp. HUB, VP-délégué formation doctorale

Elargi aux partenaires

Missions du CODIR recherche

ULille- 2022	CODIR recherche	Conseil scientifique	
	Composantes, étab-comp	UR	GS

- Stratégie de recherche => transversalité des thématiques de recherches et promotion de l'interdisciplinarité. En particulier initiation de programmes inter-composantes/étab-composantes.
- Stratégie de différenciation thématique initiée avec l'ISITE=> hubs et clusters thématiques.
- Grandes collaborations internationales => collaborations transfrontalières, partenariats stratégiques.
- Grandes opérations de recherche => projets PIA, CPER.
- Grands équipements ou plateformes => IR, TGIR
- Formation doctorale, programmes gradués (collège doctoral)
- Evaluation de la recherche => avec l'HCERES ou tout organe équivalent.
- Prospective => comité scientifique international.
- Valorisation de la recherche (BQI, AMI sc participatives, opérations transversales type PlugInLab).
- Développement de services experts d'appui à la recherche et au pilotage

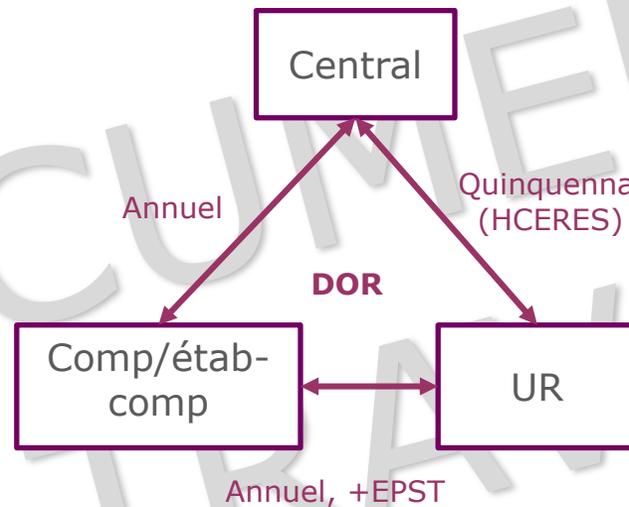
Poursuivre les actions de l'ISITE au sein d'ULille-2022



- ULille-2022 poursuit et développe la dynamique initiée avec l'ISITE, en s'appuyant sur les moyens pérennisés de l'ISITE.
- Est le coeur de la stratégie recherche de l'EPE, élaborée par le CODIR Recherche (+ CODIR-F pour l'innovation pédagogique)
- Une « cellule ISITE » remplace l'équipe actuelle, elle est adossée aux services centraux de la recherche
- Les HUB sont des actions transversales, ils impliquent les composantes/étab-comp, les UR et les GS.
- Les HUB animent des clusters de recherche (inter)disciplinaires.
- Les HUB initient et animent des programmes gradués (PG), formations doctorales interdisciplinaires.
- *Les PG sont opérés par les GS et les composantes*

Liens fonctionnels de la recherche dans ULille-2022

Central : stratégie de recherche,
programmes transversaux



Composantes, étab-Comp :
lien formation-recherche,
politique de recherche en
soutien aux UR associées,
valorise les spécificités du
domaine

Unités de Recherche :
projets de recherche,
opératrices de la recherche

Les Unités de recherche dans les statuts d'ULille-2022

Article XXc : Unités de recherche

Les unités de recherche, dont la liste est fixée en Annexe au règlement intérieur, sont les **opératrices de la politique de recherche** de l'établissement et contribuent à sa définition. Elles élaborent un projet de recherche pour une période quinquennale, conforme à la stratégie pluriannuelle, validé par le conseil d'unité, puis par l'établissement après avis des composantes et établissements-composantes auxquels elles sont associées.

L'Université de Lille assure la tutelle universitaire de ces structures. A ce titre, elle contractualise avec les autres tutelles.

Les composantes et établissements-composantes sont **tutelles-associées** des unités de recherche. A ce titre,

- Ils donnent un avis sur le choix du directeur d'unité proposé par le conseil d'unité et à la définition de sa lettre de mission (en amont de sa nomination par le Président de l'Université de Lille)
- Ils partagent une politique de recherche et formation avec les unités de recherche.
- Ils participent au dialogue de gestion inter-tutelles des unités de recherche selon un mode opératoire défini dans le règlement intérieur.

Les composantes peuvent recevoir une délégation administrative de gestion, totale ou partielle du président de l'Université de Lille pour assurer la gestion de l'unité de recherche pour le compte de l'Université de Lille.

Les établissements-composantes ont une délégation pour les moyens dont elles disposent en raison de leur personnalité morale et juridique .

Pour chaque composante et établissement-composante, la liste des unités de recherche dont il est tutelle-associée, et la liste des unités de recherche dont il est délégataire de gestion pour le compte de l'Université de Lille sont précisées en annexe du règlement intérieur de l'Université de Lille.

Politique de recherche des composantes ? Quelques pistes

- Définir le positionnement scientifique de la composante
- Assurer la promotion des thématiques de recherche
- Réflexion sur les éléments thématiques saillants ou différentiants en recherche pouvant générer des formations attractives, notamment pour la formation continue
- Contribuer à la visibilité et à l'attractivité des Unités de Recherche pour les étudiants (principalement de master)
- Renforcer la formation à et par la recherche : visite des UR, séjours étudiants dans les UR, promotion des thématiques de recherche des EC envers les étudiants, transition master-doctorat (sensibilisation au doctorat,...)
- Construire une réflexion pluriannuelle de l'emploi scientifique (EC et Biatss) au sein de la composante.
- Prioriser les profils de recrutement R-F pour les dialogues de gestion.
- Organiser la mutualisation au service de la recherche (soutien à l'édition, plateformes,...)
- Identification des outils pédagogiques pouvant être mutualisés avec la recherche
- Financer des actions en soutien à la recherche (non redondantes ou complémentaires avec celles de l'établissement, financement sur dotation établissement négociée au dialogue de gestion et/ou sur fonds propres).

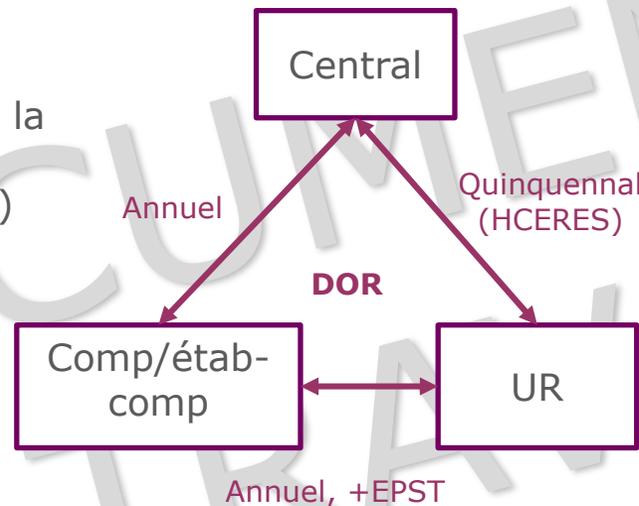
Liens fonctionnels de la recherche dans ULille-2022

Liens échelon central avec les composantes/étab-comp :

- Partagent une stratégie de recherche, déclinée selon les spécificités de la composante/école
- Lien formation-recherche
- DOR : Attribution de moyens en soutien à la stratégie de recherche de la composante, étab-comp conservent leurs moyens (PMJ)

Liens échelon central avec les UR :

- ULille-2022 est tutelle des UR
- Affecte les moyens en lien avec la stratégie d'ULille-2022 (contrats doctoraux, interdisciplinarité)
- Conduit les évaluations HCERES/Projets pour le contrat quinquennal



Liens Composantes/étab-comp avec les UR :

- Les composantes et étab-comp sont « tutelles associées » des UR (une UR peut être associée à plusieurs composantes/étab-comp).
- => Attribuent des moyens (issus du central et/ou des ressources propres) en lien avec la stratégie R&F de la composante/étab-comp
- => Elaboration du dialogue de gestion (priorisation des moyens RH)
- Les composantes participent au DOR UR-CNRS
- Pour chaque UR, une composante est désignée pour en assurer la gestion administrative.

Subsidiarité des composantes et UR

Central :

- Elaborer et assurer la mise en œuvre de la politique scientifique de l'établissement
- Piloter les actions structurantes avec les principaux partenaires ainsi qu'avec les acteurs de l'innovation et de la valorisation éco, académique et sociétale
- Initier les grands accords stratégiques internationaux
- Piloter les réponses aux AAP (PIA, CPER,...)
- Mutualiser les grands équipements
- Superviser la formation doctorale, mutualiser les services transversaux aux ED/GS
- Mener une démarche prospective avec un comité scientifique international
- Conduire les opérations d'évaluation de la recherche
- Garantir un niveau de soutien expert grâce aux services d'accompagnement (ingénierie et management de projets, expertise juridique, bibliométrie, gestion de la propriété intellectuelle, entrepreneuriat, médiation scientifique....)
- Assurer/garantir la structuration du SI recherche

Composante/étab-comp :

- Elaborer une politique de recherche (qui intègre le lien formation-recherche) centrée sur son champ disciplinaire, articulée avec la stratégie de recherche de l'Université
- Assurer à terme un rôle de tutelle associée pour les UR :
 - Elaborer un COM avec les unités de recherche associées, en collaboration avec les EPST pour les UMR, et réaliser un DG annuel avec les UR
 - Participer aux DOR avec les EPST pour les UMR
 - Soutenir les programmes de recherche portés par les unités de recherche, en recherchant une articulation avec ses formations spécifiques
- Assurer à terme l'opérationnalité RH et patrimoniale de proximité (gestion des BIATSS, locaux) avec les unités de recherche qui lui sont associées
- Gestion administrative d'une ED/GS, le cas échéant de manière mutualisée entre plusieurs composantes

Unité de recherche :

- Elaborer un projet de recherche pour une contractualisation quinquennale, évalué par un organisme externe
- Assurer la mise en œuvre du projet de recherche, qui inclut la valorisation et la formation doctorale
- Elaborer un COM avec les composantes associées et le central, en collaboration avec les EPST pour les UMR, et réaliser un DG annuel avec le central et les composantes associées et, le cas échéant, l'ensemble des tutelles
- Assurer les fonctions opérationnelles
 - Elaborer un budget comprenant des ressources récurrentes des tutelles et des ressources propres contractuelles,
 - Assurer l'opérationnalité quotidienne financière (dépenses, OM)
 - Assurer la gestion de proximité RH en articulation avec les composantes associées
 - Assurer les conditions Hygiène et Sécurité
 - Assurer le respect des règles de sécurité défense

Niveau de décision proposés en matière de ressources humaines pour les enseignants chercheurs titulaires	
Niveau commun Université de Lille - 2022	Niveau composantes et établissements-composantes
Recrutement des Enseignants chercheurs titulaires	
Guide de constitution et de fonctionnement des comités de sélection	Architecture et composition nominative des COS
Dispense de qualification CNU ou de diplôme	Définition profils second degré ; composition commission de recrutement
Mutations prioritaires	
Titularisation MCF (vote aux deux niveaux)	
Carrières des Enseignants chercheurs titulaires	
[E + EC] Cadrage pour Congés Projets Pédagogiques	[EC] Reconstitution de carrière
EC] Cadrage PEDR	[EC] PEDR : attributions individuelles
EC] Cadrage et contingent annuel CRCT	[EC] Eméritat
[E] Cadrage et contingent annuel aménagement de service second degré	[EC] Avancements : phase nationale

Les moyens de la recherche ?

ULille-2022	CODIR recherche	Commission recherche	
	Composantes, étab-comp	UR	GS

Les moyens ISITE sont transférés à ULille-2022

- Le CODIR-R/F propose au CODIR l'utilisation des moyens financiers
- Accompagnement des HUB, des clusters, des actions transversales aux composantes/UR/GS
- Equipe projet en interface avec les services centraux.

Les moyens d'accompagnement de la stratégie scientifique restent en central

- AAS (internationalisation, colloques, soutien innovation)
- Thèses labellisées

Les moyens des composantes

- Budget d'accompagnement la politique scientifique des composantes
- Ressources propres

Les moyens des établissements-composantes sont sanctuarisés

- Ils poursuivent le soutien à la recherche comme actuellement

Les moyens des UR

- Dotation récurrente (reste fléchée par le central)
- Ressources propres (en interface avec le SAIC)

Les moyens des GS

- Dotation établissement
- Contrats doctoraux hors thèses labellisées

Les services centraux de soutien à la recherche

- ***Des services experts, transversaux, mutualisés***
- Services d'accompagnement transversaux (ingénierie de projets européens, PIA, CPER plateformes,...)
- Service d'appui aux unités de recherche (conventions, appui juridique, suivi des budgets,...)
- Appui au pilotage (bibliométrie, indicateurs,...)
- Evaluation de la recherche
- Appui à la Science ouverte
- Communication recherche
- Affaires doctorales et collège doctoral (centre des études graduées)
- Service valorisation, SAIC

=> Renforcement de l'expertise

La formation doctorale dans ULille-2022

Echelon central

- Elabore la politique de formation doctorale de l'établissement

Graduate schools – Ecoles graduées

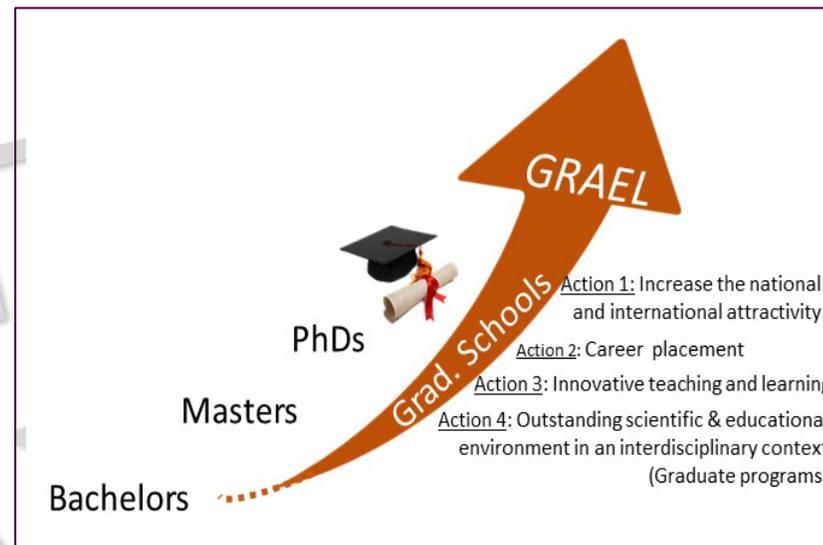
- Sont associées à des UR (volet recherche)
- Sont associées à des composantes/étab-comp (continuité L-M-D)
- Renforcent l'articulation Master-doctorat, renforcent la formation à la recherche
- Elaborent un programme de formation doctorale disciplinaire
- Recrutent les doctorant.e.s
- Sont adossées à une composante/étab-comp (gestion RH, gestion financière)

Programmes gradués

- Parcours M+D thématiques et renforcés, en lien avec les 4 thématiques des HUBs de l'ISITE
- Sont élaborés par le central (actions transversales, HUBs)
- Sont opérés par les GS

Un Collège des études graduées en appui aux GS

- Coordonne des actions transversales (formations transversales, international, devenir des docteurs, promotion du doctorat, bilan des études doctorales)
- Service relié à la direction centrale de la recherche



Les études graduées dans les statuts d'ULille-2022

Article XXd : La formation doctorale et les écoles graduées

Compétence propre de l'Université de Lille, la préparation du doctorat s'effectue au sein d'écoles graduées. La vice-présidence recherche de l'Université, assistée du comité de direction et de la commission recherche, assure le pilotage général de la politique de formation doctorale. A ce titre, elle :

- assure la cohérence des actions menées au sein des écoles graduées et siège à leur conseil.
- supervise l'activité du collège des études graduées, telle que définie à l'article [XXe].

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie scientifique de l'établissement, les écoles graduées :

- développent une politique de formation doctorale, articulée avec les masters et en interface avec les composantes, établissements-composantes et les unités de recherche ;
- organisent le recrutement des doctorants ;
- assurent la formation doctorale sur les compétences disciplinaires. La formation aux compétences communes aux différentes écoles graduées est mutualisée par le collège des études graduées

L'Université de Lille peut déléguer le portage administratif d'une école graduée à une composante ou établissement-composante.

En raison de sa PMJ, Centrale Lille Institut délivre le diplôme de doctorat de l'Université de Lille, qui mentionne sa préparation au sein de l'Institut d'ingénierie Centrale Lille.

Article XXe : Le collège des études graduées

Le collège des études graduées est un service transversal chargé de la promotion du doctorat de l'université de Lille, de la formation des doctorants aux compétences transversales, du développement de l'internationalisation et de l'aide à l'insertion professionnelle des docteurs.

Il coordonne le bilan et l'établissement d'indicateurs des études doctorales de l'établissement.

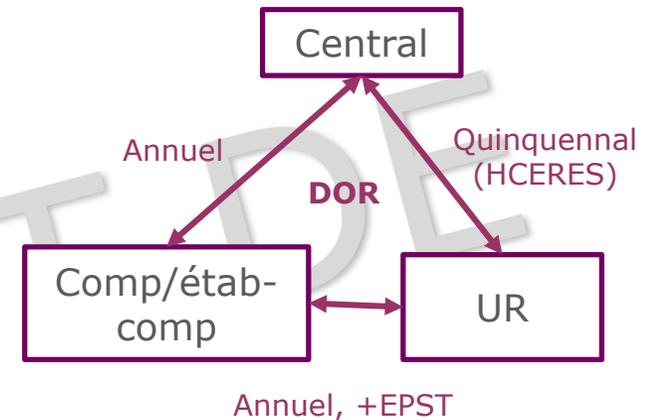
Les EPST au sein de l'ULille-2022

- CNRS: 228 C
 - 25 UMR, 3USR, 2UMS
- INSERM: 81 C
 - 12 UMR, 1 CIC, 1 UMS
- INRIA: 35 C
 - 14 EPC (2 UMR)
- INRAE : 8 C
 - 1 UMR-T, 1 UMR

- Participent au CODIR (en format élargi) et siègent aux conseils
- Participent au CODIR-Recherche (en format élargi)
- Partagent des priorités scientifiques
- Partagent des actions dans le contrat quinquennal avec le MESRI =>

- Participent à l'élaboration des COM des UR
- Participent aux DOR des UR
- Convention de site (CNRS, INSERM): charte de signature, mandats de valorisation

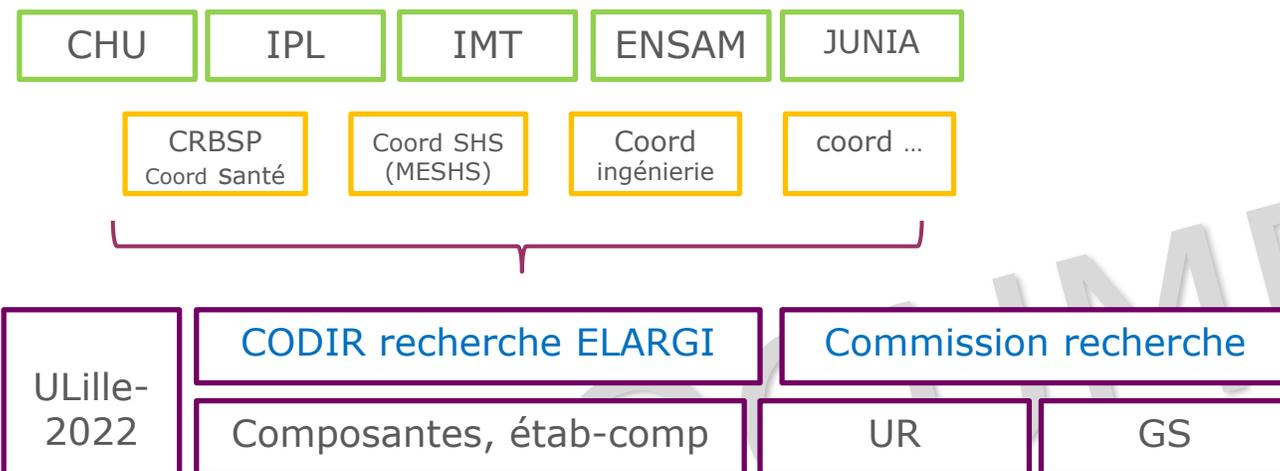
- Implication dans les formations et équipes pédagogiques
- Recrutements 2 chercheurs-enseignants INRIA (64h/an) en 2020
- Chercheurs CNRS : 5677h en 2019



Axe 3 du contrat quinquennal : Une politique de recherche différenciée

- Objectif 1 : Consolider la différenciation thématique
- Objectif 2 : Renforcer l'attractivité
- Objectif 3 : Renforcer les synergies pour développer les activités partenariales et l'entrepreneuriat
- Objectif 4 : Assurer la diffusion des savoirs, renforcer la valorisation sociétale
- Objectif 5 : Un pilotage agile

Coordination de la recherche avec les étab partenaires d'ULille-2022 : Politique de site



CODIR-Rech élargi aux établissements partenaires de l'ULille-2022

- Coordination des actions communes (actions transversales, réponses aux AAP)
- Interface avec la Région, l'état, la MEL, pour la SRISI, S3, CPER, FEDER...
- Politique de recherche du site lillois
- Visibilité nationale et internationale du site lillois

Des coordinations thématiques

- Coordination de stratégies liées à des domaines : santé, ingénierie, SHS...
- Formalisation sous la forme de GIS possible.

Collectivités territoriales : une université motrice pour son territoire

1. Le CCOSL, des valeurs partagées, un lien qui nous unit

Son rôle

Le Comité de Coordination et d'Orientation Scientifique de Lorraine - CCOSL est un organe de concertation et de prospective scientifique qui coordonne et anime la recherche en Lorraine. Créé en 2007, le CCOSL est chargé de concrétiser l'ambition stratégique du site lorrain, et plus particulièrement d'articuler les politiques des partenaires (UL, CNRS, Inria, Inra, Inserm et le CHRU de Nancy) en leur permettant :

- de définir une stratégie scientifique commune,
- d'optimiser l'utilisation de leurs ressources,
- de partager certains de leurs moyens,
- de gagner en efficacité sur les processus de prise de décisions,
- de répondre de manière coordonnée aux appels à projets.

Le CCOSL a en particulier un rôle de porte-parole des acteurs de la recherche publique du site lorrain dans les interactions avec les partenaires institutionnels : commission européenne, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Agence Nationale de la Recherche, Région Grand Est, Métropoles du site, etc.

Suite...

- Innovation – Valorisation
- *Vers un Pôle Universitaire d'Innovation ?*

DOCUMENT DE
TRAVAIL